



FR

CONSEIL DE DIRECTION
96^{ème} session
Rome, 10-12 mai 2017

UNIDROIT 2017
C.D. (96) 12
Original: anglais
avril 2017

Point n° 13 de l'ordre du jour : Ressources et politique d'information d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour sur les développements intervenus depuis la 95^{ème} session du Conseil de Direction</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités entreprises et faire des suggestions pour soutenir les initiatives du Secrétariat</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Rapport annuel 2016 (C.D.(96) 2); C.D.(92) 12; C.D.(93) 11; C.D. (94) 11; C.D.(95) 12</i>

I. PUBLICATIONS SUR PAPIER

A. Revue de droit uniforme

1. Il convient de rappeler qu'un accord avec *Oxford University Press (OUP)* a été conclu en 2012 en vertu duquel OUP reprenait la publication de la Revue, sa distribution et sa rédaction. En outre, il convient également de rappeler que, en tant que membre du groupe éditorial OUP, le site Internet d'OUP a créé une page/section spécifiquement consacrée à la *Revue de droit uniforme* (<http://ulr.oxfordjournals.org/>) à laquelle les abonnés à la Revue ont accès et qui contient tous les numéros parus depuis 1973. Les informations de base et les résumés des articles sont disponibles pour les visiteurs non abonnés.

2. La *Revue* est disponible sur papier et en ligne et les abonnements peuvent concerner l'un des deux supports ou les deux. Selon les données concernant les abonnements sur format papier, il apparaît que ceux-ci ont diminué d'année en année : de 147 exemplaires en 2013, à 127 en 2014, 98 en 2015 et 83 en 2016. Parallèlement, les abonnements en ligne ont augmenté de 16 en 2013, à 20 en 2014, de 23 en 2015 à 30 en 2016 (15 abonnements en ligne, 15 abonnements pour les deux supports). L'augmentation la plus importante a été celle des abonnements aux collections, à savoir les abonnements à la collection d'OUP, en outre, en 2016, la *Revue de droit uniforme* comptait 873 abonnements dans les pays en développement. Les Comptes pour 2016 (les douze mois jusqu'au 31 décembre 2016) présentés par OUP ont montré que la *Revue de droit uniforme* avait réalisé un profit de € 56.796, les droits d'auteur revenant à UNIDROIT étant de € 8.969. OUP a informé le Secrétariat que les renouvellements arrivent régulièrement et que, pour la période du 1^{er} janvier au 22 mars 2017, 13% des abonnements individuels ont été renouvelés, les droits d'auteurs dus à UNIDROIT étant de € 309.

3. En ce qui concerne le contenu de la *Revue*, celle-ci publie un nombre croissant de contributions aux conférences internationales intéressant UNIDROIT. Ainsi, en 2016, les contributions à deux conférences ont été publiées ("*Practicing International Law at the United Nations*", l'un des événements célébrant le 90^{ème} anniversaire de l'Institut, qui s'est tenu le 15 avril 2016 à la Villa Aldobrandini, publié dans le numéro 2016/2-3; et "Symposium - 60^{ème} anniversaire de la Convention CMR (Convention internationale relative au contrat de transport international routier de marchandises, 19 mai 1956): Application par les Etats-Unis: quelles divergences? - Perspectives de droit comparé" célébrant le 60^{ème} anniversaire de l'adoption de la CMR, organisé par l'Institut du droit international des transports (IDIT) et qui s'est tenu à Rouen, France, les 19 et 20 mai 2016, publié dans le numéro 2016/4. En 2017, la *Revue* publiera les contributions de trois autres conférences ("*La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) et les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international – Contrastes et convergences*", organisée conjointement par UNIDROIT et le *CISG Advisory Council* le 20 mai 2016, l'un des événements célébrant le 90^{ème} anniversaire de l'Institut (numéro 2017/1); la Conférence intitulée "*Towards a Global Framework for International Commercial Transactions: Implementing the Hague Principles on Choice of Law in International Commercial Contracts*" organisée par l'Université de Lucerne et la Conférence de La Haye sur le droit international privé tenue à Lucerne les 8 et 9 septembre 2016 (numéro 2017/2); et le "Quatrième Colloque international sur les opérations garanties", organisé par la CNUDCI, qui s'est tenu à Vienne les 15 et 17 mars 2017 (numéro 2017/4)).

B. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016

4. Les révisions des *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2010* adoptées par le Groupe de travail pour prendre en considération les contrats à long terme ont été adoptées par le Conseil de Direction lors de sa 95^{ème} session. La quatrième édition des Principes en anglais est actuellement en cours de publication (mars 2017), et sera publiée en français avant l'été.

C. Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques (3^{ème} édition)

5. À la demande d'Aviareto, un fichier pdf du Commentaire officiel (en anglais) sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques a été préparé contenant des liens pour faciliter la consultation. L'accès à cette version est réservé aux utilisateurs inscrits au Registre International.

D. Mélanges en l'honneur du Professeur Michael Joachim Bonell

6. Un effort majeur a été porté à la publication de deux volumes de Mélanges en l'honneur du Professeur Michael Joachim Bonell, collaborateur et consultant de longue date d'UNIDROIT, ainsi que le principal promoteur et coordinateur des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international. Le titre de la publication est "*Eppur si muove: The Age of Uniform Law – Festschrift for Michael Joachim Bonell, to celebrate his 70th birthday*, UNIDROIT (ed.), 2016". La publication comprend 122 articles par 125 auteurs. En outre, 143 collègues du Professeur Bonell ont demandé que leur nom figure sur la *Tabula Gratulatoria* qui ouvre la publication.

7. Les Principes d'UNIDROIT font l'objet, d'une manière ou d'une autre, de 29 articles mais d'autres projets ou instruments adoptés par UNIDROIT sont également traités. Les thèmes abordés sont les suivants : souvenirs personnels; théorie juridique; droit comparé, droit transnational et droit uniforme en général: a) *droit comparé*; b) *droit transnational*; c) *droit uniforme en général*; droit international privé; droit européen : a) *droit européen en général*; b) *droit privé européen*; droit des contrats : a) *droit comparé des contrats*; b) *droit international des contrats*; c) *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international*; ventes et autres types de contrat : a)

contrats de vente internationale; b) contrats de vente européens; c) autres types de contrat; droit des sociétés, droit bancaire, droit sur l'insolvabilité et droit sur la propriété intellectuelle : a) droit des sociétés; b) droit bancaire; c) droit sur l'insolvabilité; d) droit sur la propriété intellectuelle; marchés de capitaux; droit de propriété; biens culturels; succession; arbitrage et ADR; et droit de procédure civile.

E. “Les 90 ans d’UNIDROIT”

8. Une deuxième initiative marquant le 90^{ème} anniversaire de la fondation d’UNIDROIT, est la publication d’un ouvrage sur l’Institut en 2017. Il comprendra une section sur l’histoire de l’Institut, accompagné de brèves descriptions de certains instruments et des travaux et commentaires par les experts impliqués dans leur élaboration, ainsi que des biographies courtes de ces experts et des personnes qui ont marqué l’histoire de l’Institut. Dans cette section, figureront également des illustrations de documents historiques importants pour UNIDROIT, comme le document de la Société des Nations concernant sa création. La publication comprendra également l’histoire de la Villa Aldobrandini, siège de l’Institut depuis sa création. L’ouvrage ne sera pas en vente. Il s’agit, d’une publication en hommage à l’Institut conçue à des fins institutionnelles.

F. Livrets présentant les instruments d’UNIDROIT

9. Comme cela est indiqué dans le *Rapport annuel 2014* (C.D.(94) 2), le Secrétariat a adopté une politique d’impression de livrets présentant le texte des instruments d’UNIDROIT. Ils ne sont pas en vente mais à l’usage de conférences et autres événements. Cette pratique s’est poursuivie en 2016 avec la publication par le Secrétariat des livrets de la version française de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique à la suite de la procédure de révision pour corriger des erreurs de concordance des versions linguistiques.

II. RESSOURCES ELECTRONIQUES D’INFORMATIONS SUR UNIDROIT

A. Le site Internet d’UNIDROIT

10. Il convient de rappeler que le nouveau site Internet d’UNIDROIT est devenu opérationnel le 10 janvier 2014. Des mises au point sont constamment nécessaires pour corriger d’inévitables erreurs mineures que l’utilisation du site peut révéler mais son importance pour la diffusion de l’information sur l’Organisation et ses activités doit être soulignée.

B. Suivi de la fréquentation du site Internet

11. Le site Internet est contrôlé par Google Analytics. Pour préparer le présent document, les données prises en considération se rapportent à l’utilisation du site entre le 18 avril 2016 et le 28 mars 2017.

a) Sources d’accès au site Internet d’UNIDROIT

12. Le navigateur le plus utilisé pour accéder au site d’UNIDROIT est Google Chrome (49,28%), Safari (16,20%), Microsoft Internet Explorer (13,30%) et Firefox (12,57%). Un grand nombre de navigateurs a été utilisé pour uniquement 1% ou moins des entrées et un nombre important d’entrées était encore par renvoi, de l’UNESCO, de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), du Groupe de travail aéronautique et de la CNUDCI. Wikipédia dans des versions linguistiques différentes représente également des sources importantes d’entrées par renvoi.

b) Pays d’origine des utilisateurs

13. En ce qui concernait les pays d’origine des utilisateurs du site d’UNIDROIT, la plupart d’entre eux pendant la période examinée étaient originaires d’Italie (8,90%), des Etats-Unis (8,63%) de France (8,16%), du Royaume-Uni (5,75%) et de Russie (4,05%). Le premier pays asiatique à être représenté était l’Inde, en sixième position avec 3,17% des utilisateurs, et le premier pays africain

était l'Égypte, en dix-septième position avec 1,47% des utilisateurs. Continent par continent, des 100 premiers pays de provenance des utilisateurs 36 sont européens (Russie et Ukraine comprises), 25 asiatiques, 14 américains, 12 africains, 10 du Moyen-Orient et 2 d'Océanie et un pays n'était pas compté.

c) Les pages du site Internet consultées

14. Les 100 premières pages les plus consultées ont été examinées. La plus lue était celle de la Convention du Cap dans la version anglaise (5,20%), suivie des pages sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (3,57%), sur la Convention des biens culturels (3,32%) et sur les Actualités (2,50%). Au total, comme ce fut le cas l'année précédente, les pages consultées étaient variées et comprenaient même du vieux matériel, comme la Convention de 1964 portant loi uniforme sur la vente internationale des objets mobiliers corporels (LUVI). Toutefois, la plupart d'entre elles concernaient les Principes relatifs aux contrats du commerce international et la plupart des pages consultées étaient en anglais.

d) Groupes d'âge des utilisateurs du site Internet d'UNIDROIT

15. Les groupes d'âge des utilisateurs du site Internet d'UNIDROIT sont un élément intéressant. Les données illustrées au Conseil en 2016 ont été confirmées, c'est-à-dire que le groupe le plus important d'utilisateurs, au cours de la période examinée, était compris entre 25 et 34 ans (33,50%), le deuxième entre 18 et 24 ans (27,50%), le troisième entre 35 et 44 ans (15,5%), le quatrième entre 45 et 54 ans (12,5%), le cinquième entre 55 et 64 ans (5,5%) et le sixième 65 ans et plus (5,5%). Il est intéressant de remarquer que 45,85% sont des femmes et 54,15% des hommes.

C. Réseaux sociaux

16. À l'occasion du Symposium international intitulé "Droit privé, coopération internationale et développement" pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de l'Institut, le Secrétaire Général a annoncé l'entrée d'UNIDROIT dans le monde des réseaux sociaux avec l'ouverture de comptes sur Facebook et LinkedIn. L'objectif du programme des réseaux sociaux de l'Institut est de promouvoir le travail entrepris par l'Institut auprès d'un public plus vaste de manière rapide, efficace et rentable. Le maintien d'une présence sur la plate-forme LinkedIn permet à l'Institut d'informer les praticiens et les juristes de ses projets, tandis que Facebook promeut UNIDROIT auprès d'une jeune génération d'avocats, d'universitaires et d'étudiants.

17. Les comptes des réseaux sociaux de l'Institut ont connu une excellente première année de fonctionnement. En avril 2017, l'Institut compte 950 suiveurs sur LinkedIn et 650 suiveurs sur Facebook, qui reçoivent des mises à jour hebdomadaires sur les activités d'UNIDROIT. Au cours des 12 derniers mois, Facebook a également renvoyé plus de 2000 personnes sur le site Internet d'UNIDROIT.

18. La présence d'UNIDROIT sur les réseaux sociaux est gérée par M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire du Secrétariat.

III. ACTION DEMANDEE

19. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités du Secrétariat et à soutenir activement ses initiatives dans ce domaine.*